



COMMUNIQUE

REFORME DU COLLEGE

Journée d'action du 17 septembre 2015

Les décrets réformant le collège ont été publiés au printemps 2015, dans la précipitation. Ils ne sont d'ailleurs qu'un maillon au milieu des nombreuses évolutions que connaît notre système éducatif.

Le gouvernement est parti d'un constat largement partagé : l'école française génère encore trop d'échecs. Elle n'en est certes pas la seule responsable, mais tous les professionnels s'accordent sur le fait qu'elle doit impérativement être réformée, en profondeur.

Tout en étant d'accord sur cette nécessité, le SPELC (Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique) conteste plusieurs aspects du texte gouvernemental et en exige l'annulation ou une forte évolution :

- Les classes bilangues sont supprimées, au motif sidérant qu'elles seraient une forme d'élitisme. Ce n'est pas acceptable. Les langues étrangères sont importantes en ces temps de mondialisation. Renoncer à donner aux jeunes toutes leurs chances en ce domaine est une faute lourde.
- Certaines disciplines risquent de perdre en lisibilité. Pourtant la polyvalence de la formation des collégiens est essentielle. Des bases solides et une ouverture sur notre culture sont autant d'atouts pour les jeunes.
- Les professeurs n'ont pas été véritablement consultés, c'est choquant à une époque où le gouvernement met l'accent sur l'interdisciplinarité et la collaboration. Pourquoi ne s'applique-t-il pas à lui-même les règles qu'il impose aux autres ?

**POUR AUTANT, LE SPELC N'APPELLE PAS A PARTICIPER A UN MOUVEMENT
INTERSYNDICAL HYBRIDE DONT LA LISIBILITE N'EST PAS CLAIRE.**

LE SPELC CONTINUERA A SE BATTRE
PAR LE DIALOGUE PLUTOT QUE PAR UN AFFRONTEMENT STERILE.

Respectueux de ses valeurs et de la liberté de chacun de choisir l'action qu'il estime la plus opportune, il déposera un préavis de grève auprès de Madame la Ministre de l'Éducation nationale.

La France et les Français ont besoin d'un système éducatif performant, humain et respectueux des personnes. Pour ce faire, l'État doit être à l'écoute des équipes pédagogiques. Le Spelc continuera son combat dans ce sens.

Luc VIEHÉ, Secrétaire général – l.viehe@spelc.fr – 06 81 40 42 42

Hervé Le Scanff – Chargé de communication – h.lescanff@spelc.fr – 06 30 76 61 39

